Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260320-DEL_2026_010-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN

DELIBERATION N° 2026-010

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO
CANTON : DOL DE BRETAGNE

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN
DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 61 77
Fax : 02 99 58 03 55

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 24** **VOTANTS : 25**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Nathalie MICHEL, Monsieur Daniel GARCON, Madame Nadia TERTRAIS, Monsieur Jean-Yves MACE, Madame Sandra MACE, Monsieur Jean-Yves BLOUIN, Madame Martine FORTIN, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Daniel STERN, Madame Manuella FERON, Monsieur Guillaume MOUSSAON, Madame Isabelle CADUDAL, Monsieur David GUELE, Madame Claudine COQUELIN, Monsieur Pierrick RUELLAN, Madame Gisèle THIEULANT, Monsieur Madlyn ROBIDOU, Madame Lucie SORT, Monsieur Mickaël GEORGES, Madame Léonor POINSOT, Monsieur Mathieu SIMON, Madame Sophie URPHEANT, Monsieur Pierre-Yves OULHEN

ABSENTS : Monsieur Richard JOUQUAN
ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur Guillaume CHENARD
PROCURATIONS : Monsieur Hubert GOGER, procuration donnée à Monsieur Jean-Yves BLOUIN

Madame FORTIN Martine a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026 – 010 – Elections du Maire

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves BLOUIN

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du maire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 23 voix POUR, 2 BLANCS

- **Proclame M. Olivier COMPAIN, Maire de Miniac-Morvan**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tous les documents liés à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

M. COMPAIN Olivier

La secrétaire de séance,

Mme Martine FORTIN